



## FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 - Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : [contact@fo-fonctionnaires.fr](mailto:contact@fo-fonctionnaires.fr) - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>



Communiqué de presse

### Le gouvernement et les fonctionnaires... l'amour vache !

Nul ne peut nier l'efficacité des services publics et de leurs agents après les tragiques événements survenus depuis le 13 novembre 2015. Aujourd'hui, ils sont encore des milliers à être mobilisés auprès des victimes des familles, à mener des enquêtes et à assurer notre sécurité.

**La FGF-FO s'inscrit dans la solidarité nationale plus que nécessaire après ce drame et s'associe à la douleur des familles et des victimes.**

Pour autant, cette période difficile ne saurait occulter le double discours du Gouvernement.

Pas un membre du gouvernement, pas un élu de la République, jusqu'à la Ministre de la Fonction publique qui s'est fendue d'une lettre aux agents, n'a oublié de vanter les mérites et la réactivité des policiers, pompiers, services de santé, etc.

Mais dans le même temps, ces mêmes élites restent sourdes à leurs revendications.

N'oublions pas que, 48 heures avant les événements, le Ministre Emmanuel Macron voulait payer les fonctionnaires au mérite, et que quelques jours avant, à l'Assemblée nationale, la Ministre Marylise Lebranchu portait un amendement au nom du gouvernement dans le cadre du Projet de Loi de finances 2016 pour ralentir l'avancement des fonctionnaires (suppression des durées minimales pour changer d'échelon), et ainsi économiser 113 millions d'euros....

Cet amendement empêche les fonctionnaires et particulièrement les moins bien payés d'améliorer leur pouvoir d'achat. Les agents de la fonction publique territoriale et ceux de la fonction publique hospitalière sont les plus durement touchés par cette mesure inadmissible ! Cet amendement gouvernemental fait suite au protocole PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) que FORCE OUVRIERE se félicite de ne pas avoir signé.

Enfin, quelques jours après, le 17 novembre, la Direction générale de l'administration de la Fonction publique, sourde aux revendications de certaines organisations syndicales, organisait une réunion sur les conséquences de la Réforme territoriale de l'Etat se contentant de présenter un calendrier de mise en œuvre en refusant de communiquer les nouveaux organigrammes et les mobilités forcées qu'elle va imposer aux agents en régions.

Ces exemples démontrent cette contradiction forte entre les paroles et les actes. Il faut sortir de ce double langage qui devient malheureusement la marque du dialogue social.

Quand le Premier ministre annonce « *j'aime l'entreprise* », celles-ci le constatent réellement avec 100 milliards dans leur escarcelle entre le Pacte de responsabilité et le CICE, et pour quel résultat, sur l'emploi notamment....

Quand le gouvernement aime les fonctionnaires, il ralentit leur carrière, gèle la valeur du point d'indice et engage la mobilité forcée.

**Pour la FGF-FO, au-delà des beaux discours, le gouvernement doit entendre les légitimes revendications des fonctionnaires et des agents publics en revalorisant immédiatement la valeur du point d'indice, et en stoppant les fermetures de services et les suppressions de postes.**

Fait à PARIS, le 23 novembre 2015